

VIÈNS



Rubriques:

2. Le mot du maire
3. Vie municipale
4. Taux d'imposition TF et Taxes de séjour
5. Hébergements
6. Commerces
9. Mobilité
10. Administration, Juridique et social
12. Savoir vivre
14. Travaux
19. Urbanisme, environnement
20. Patrimoine
22. Éducation et centre de loisirs
24. Vie sportive
25. Vie des associations
26. Tribune d'expression
27. État civil-Portrait
28. Rappel des n° utiles

Bulletin municipal

2026

Édition: septembre 26

Dir publication: F Roux

Conception: C Hilaire

Rédaction: C Hilaire,

D Perrone, R Arnal

Photos: N Clossa

VIENS



Viens pour bien y vivre et bien y vieillir

Édito

Le mot du maire:

Chers Viensoises, chers Viensois,

Les résultats de ce scrutin sont sans appel : avec près de 60 % des suffrages exprimés, vous avez renouvelé votre confiance à notre équipe. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette élection, ainsi que celles et ceux qui nous ont accordé leur soutien. Cette confiance nous honore et nous oblige. Ce résultat s'inscrit dans la continuité du travail mené collectivement au cours des dernières années. Il témoigne de votre attachement à notre commune et de votre volonté de poursuivre les projets engagés pour son développement. C'est le fruit d'un engagement partagé, porté par une équipe investie au service de l'intérêt général.

Ce renouvellement de mandat intervient toutefois dans un contexte exigeant. Les collectivités font face à des contraintes financières importantes et à de nombreux défis qui nécessitent lucidité, responsabilité et détermination. Malgré cette conjoncture, notre ambition pour Viens demeure intacte. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons à travailler sans relâche pour notre commune et pour ses habitants.

Je serai le maire de toutes les Viensoises et de tous les Viensois. Au-delà des sensibilités de chacun, mon action sera guidée par l'écoute, le dialogue et la volonté constante de rassembler. Je souhaite être un maire proche de vous, attentif à vos préoccupations et pleinement engagé au service de l'ensemble de notre population. Les années passées ont permis de faire avancer de nombreux projets structurants pour notre village. Nous poursuivrons cette dynamique en veillant à préserver la qualité de nos services, à soutenir la vie associative, à accompagner les initiatives locales et à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Parmi les projets qui me tiennent particulièrement à cœur figure la construction de logements adaptés aux besoins de notre commune. Nous poursuivrons également et entamerons les démarches pour favoriser l'installation de nouvelles familles et accompagner le développement harmonieux de Viens.

Viens possède de nombreux atouts et un formidable potentiel. Ensemble, avec confiance et détermination, nous continuerons à bâtir un village dynamique, solidaire et agréable à vivre, tout en préparant sereinement l'avenir.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance et vous assure de mon engagement total tout au long de ce mandat.
Pour Viens, pour bien y vivre et bien y vieillir



Frédéric Roux Maire de Viens

Le nouveau conseil municipal :



Adjoints au maire:

D PERRONE

Affaires sociales et solidarité
CLE Commission Locale de l'Eau
Enfance, jeunesse, affaires scolaires
Etat civil, Finances, PLU et Urbanisme
Liste électorale

R ARNAL

Travaux, Affaires socioculturelles et sportives, Agents municipaux
Cimetière, Listes électorales,
Commune Forestière, SIRTOM, SEV

C HILAIRE

Communication, Associations,
Commerçants fixes,
Monuments communaux historiques
Vie culturelle et artistique

G DRUILHE

Affaires socioculturelles et sportives,
Agents municipaux, Travaux,
PLU et Urbanisme, SEV Electrification
Monuments communaux historiques,
Commune Forestière,

Conseillers municipaux:



V DALMAZZO

V AUDIBERT

P AVARGUES

E RAVAUTE

V DARGERY

N SEVILLA

C CARRIE

F BOIRIN

S DOMERGUE

C PILON

MAIRIE

Le budget 2026 voté :

BUDGET

Le budget primitif 2026 a été adopté avec 1 338 000 € prévus en fonctionnement et 682 000 € dédiés aux investissements. Ces chiffres traduisent des choix concrets pour le village.

En fonctionnement, la masse salariale reste importante — c'est un choix assumé par la municipalité pour maintenir des services de qualité (cantine, accueil de loisirs) qui favorisent l'installation de familles.

En investissement, plusieurs chantiers sont programmés : l'étude en vue de la restauration de l'église (tranche 2), la rénovation énergétique des bâtiments communaux, l'aménagement de l'allée des Platanes, des travaux de voirie, la rénovation de la cantine, et divers travaux de réparations sur les bâtiments communaux. L'ensemble sera financé sans emprunt, grâce à l'autofinancement dégagé par la commune et aux subventions obtenues.



une commune qui tient ses finances

L'exercice 2025 s'est conclu de manière solide. En fonctionnement, la commune a encaissé près de 981 000 € pour 903 000 € de dépenses, dégageant un excédent annuel de 77 000 €. Cumulé aux années précédentes, l'excédent de fonctionnement total atteint 383 000 €, un matelas financier qui permet d'absorber les investissements sans recourir à l'emprunt.

Du côté des investissements, 138 000 € ont été dépensés en 2025.

Les dépenses ont été couvertes notamment par 259 000 € de recettes ainsi que par des subventions dont certains soldes sont encore en cours d'encaissement. Le déficit d'investissement accumulé les années précédentes a été résorbé, ce qui marque un vrai tournant pour les finances du village.

Taxes

Les impôts locaux ne bougent pas en 2026

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de l'année précédente. Une décision motivée par la bonne santé financière de la commune. Concrètement, la **taxe foncière** sur les propriétés bâties reste à 29,19 %, celle sur le non bâti à 45,81 %, et la **taxe d'habitation** sur les résidences secondaires à 11,96 %.

La taxe de séjour :

La commune rappelle les obligations qui s'appliquent à tous les propriétaires qui louent un logement à des vacanciers — que ce soit une maison entière, un appartement ou une chambre d'hôtes.

Pour les particuliers, la déclaration à la communauté de commune (CCPAL) est obligatoire chaque saison dès le premier jour de location, y compris pour les résidences principales.

SERVICE TAXE DE SÉJOUR 81 avenue Frédéric Mistral 84400 Apt
Tel: 04 90 72 71 31 - mail: taxedesejour@paysapt-luberon.fr

Si vous louez en direct, c'est à vous de la collecter auprès de vos locataires **et de la reverser** à la communauté de communes. Si vous passez par une plateforme comme Airbnb ou Abritel, celle-ci s'en charge automatiquement pensez simplement à l'indiquer sur votre espace personnel en sélectionnant « location via tiers collecteur »

Tarifs applicables au 1er janvier 2026

La taxe de séjour est due par chaque adulte, par nuit passée.

Le montant varie selon le type et le classement de votre hébergement :

— Meublé 5 étoiles : 3,96 € par personne/nuit

— Meublé 4 étoiles : 2,86 €

— Meublé 3 étoiles : 1,87 €

— Meublé 2 étoiles : 1,10 €

— Meublé 1 étoile ou chambre d'hôtes : 0,88 €

— Hébergement non classé : 5,5 % du prix de la nuitée

Ces tarifs incluent la taxe additionnelle de 10 % reversée au département de Vaucluse.

Des questions ?

Toutes les démarches sont centralisées sur:

taxe.3douest.com/paysdaptluberon.php

Ou contactez directement la Communauté de Communes :

virginie.gardi@paysapt-luberon.fr 04 90 72 71 31



Locations, meublés de tourisme et chambres d'hôtes:

NOM COMMERCIAL

ANCIENNE BERGERIE
 AU BOIS CHARMANT
 BASTIDE DE NINOU
 CHAMBRE CHEZ L'HABITANT
 DETENTE EN LUBERON
 DOMAINE DE ST PAUL APPARTEMENT
 GIONO N°84G2465
 HAMEAU DE COUNILLE GRANDE MAISON
 HAMEAU DE COUNILLE LA MAISON BERGE
 HAMEAU ST PAUL
 INFUSION PROVENÇALE
 L'ARGENTIERE
 LA BASTIDE
 LA BASTIDE D'AUGUSTINE
 LA BASTIDE VIENS
 LA BERGERIE DE ST PAUL
 LA COMBE DES FOUGERES
 LA FONTAINE BASSE
 LA JAUBERTE
 LA MAISON DES BLAQUIERES
 LA MAISON R
 LA SERRE
 LAUMADE
 LE BASTIDON
 LE PIGEONNIER MAISON HIBOU
 LE PIGEONNIER MAISON LORIOT
 LE RANCH DE LOUERIONOS
 LE SAINT PAUL
 LES CAIRNES
 LES TERRASSES NOTRE DAME
 LOCATION 2 PERSONNES
 LOCATION BMG INVEST SCI
 LOCATION CHEMIN DES DAUMAS
 LOCATION DUBOSQ
 LOCATION GHELARDI
 LOCATION GODARD
 LOCATION LES BUIS
 LOCATION PAILLERE
 LOCATION REIS
 LOCATION RESIDENCE ST PAUL
 LOCATION RICHAUD
 LOCATION RODDE MICHEL
 LOCATION THEOBALD
 LOCATION VIENS
 LOCATION VIENS
 LOCATION VIENS
 LOCATIONS LA HAUTE BURLIERE
 LOU SOULEOU
 MAISON BASSE
 MAISON HAUTE
 MAISON MOINEAU
 MAISON ROSE
 MAISON TRANQUILLE EN LUBERON
 MAS DE SINETY
 MAS SUBARROQUES
 MEUBLE DOMERGUE
 MEUBLE MANDIN
 MEUBLE VIENS
 MISTRAL N°84G2464

ADRESSE1

500 Route de Saint Laurent
 les Blaques
 Hameau Saint Laurent
 Chemin des Faysses
 XXX
 Domaine de St Paul
 Chemin des Faysses
 Route d'Opédette
 Hameau de Cournille
 1 hameau St Paul
 3150 route des Gorges d'Opédette
 XXX
 La Bastide
 Hameau de Saint Paul
 2502 a Rte des Gorges d'Opédette
 Hameau de St Paul - RD n°33
 847 Chemin De Valadier
 Chemin de la Fontaine Basse
 Route de Simiane
 183 Avenue Gilbert Bonnefoy
 Chemin des Faysses
 11 Rue de la Porte Neuve
 620 Route de la Chapelle Saint Ferréol
 Rue des jardins
 882 Route de la Chapelle St Ferréol
 880 Rte de la Chapelle St Ferréol
 735 route de Gignac
 Hameau St Paul
 626 Route d'Apt
 22 rue Notre Dame
 Hameau de St Paul
 1621 Route de St Martin de Castillon
 chemin des Daumas
 Résidence Le Saint Paul N°25
 174 Chemin de Saint Amas
 1475 Route de Banon
 712 Route de cereste
 Résidence Saint-Paul
 504 Route de St Laurent
 49 Chemin de la Haute Burlière
 798 Chemin des Faysses
 XXX
 2501 Chemin de Daumas
 Route de St Martin de Castillon
 23 Chemin de la Haute Burlière
 464 Route de Cheyrans
 Route de Banon
 Route de Banon
 882 Rte de la Chapelle St Ferréol
 Hameau de Cournille
 Chemin des Faysses
 Route de Banon
 Les Blaquières
 La Haute Burlière
 6 Rue du Tour
 Chemin des Faysses
 Chemin des Faysses

CAPA MAIL GEST

8 christinetresca@gmail.com
 2 viensauboischarmant@hotmail.com
 5 norbert.zoppi@orange.fr
 2 sarahghelardi@hotmail.com
 5 detenteenluberon@gmail.com
 4
 6 info@lesdouces.com
 12 info@lhdd.fr
 6 info@lhdd.fr
 2 t.boileau1971@gmail.com
 1 julien.m@honest.fr
 2
 12 monique.romero@wanadoo.fr
 4 clotilde.saint-martin@hotmail.fr
 4
 8 info@bergerie-provence.be
 16 hvandervaeren@yahoo.com
 15 brisseaudamien@gmail.com
 8 hautescourennes@gmail.com
 4 anne-marie.savouillan@orange.fr
 12 l.loiselot@yumi-beauty.com
 6 doug.green@gmail.com
 2 philippereyviens@orange.fr
 4 vidieu.christine@gmail.com
 2 melanieknopp44@gmail.com
 9 melanieknopp44@gmail.com
 4 peres.severine@hotmail.fr
 2 isabellesaintleger27@gmail.com
 6 jill.kelway@gmail.com
 4 lafamillevoiant@gmail.com
 2 cloteauxceline@hotmail.fr
 14 benoit.gigondan@esprit-tranquille.com
 6 finvillaret75@gmail.com
 2 agoupion@aol.com
 6 guileo@yahoo.fr
 2 patou.godard@gmail.com
 14 paul@hertecant-hout.be
 8 wra@btinternet.com
 4 uschreis@gmail.com
 2 alicalex.ananos@gmail.com
 6 nathalie.richaud71@orange.fr
 6 michel.rodde1@gmail.com
 6 c.theobald@wanadoo.fr
 2 nicole_faucher@orange.fr
 11 brigitte.peccigalletto@orange.fr
 6 bernard.caltot@wanadoo.fr
 8 decoomanthibault@hotmail.com
 8 maslousouleou@gmail.com
 6 info@lhdd.fr
 6 info@lhdd.fr
 4 melanieknopp44@gmail.com
 6 info@lhdd.fr
 8
 12 info@lhdd.fr
 15 christianefenner@icloud.com
 8 bernard.domergue0330@orange.fr
 3 cantontreinejeanne@gmail.com
 12 pingetotcmf@gmail.com
 6 info@lesdouces.com

NOM GEST

TRESCA
 DEPOORTER
 ZOPPI
 GHELARDI
 JAUBERT
 DIEUDE
 WENIG
 LE CLERCQ
 LE CLERCQ
 BOILEAU
 MARCHAU
 FIRTH
 ROMERO
 SAINT-MARTIN
 ROUX
 VINEL
 VAN DER VAEREN
 BREMOND
 WELLS
 SAVOILLAN
 GREEN
 REY
 POUGET VIDIEU
 GALONSKE KNOPP
 GALONSKE KNOPP
 PERES
 SAINT-LEGER
 KELWAY
 VOYANT
 GIGONDAN
 DUBOSQ
 GHELARDI
 GODARD & BERAUD
 HERTECANT
 WATSON
 REIS
 GIGANTE
 RICHAUD
 RODDE
 THEOBALD
 FAUCHER
 PECCIA
 CALTOT-HUYNEN
 De COOMAN
 GERNIGON
 LE CLERCQ
 LE CLERCQ
 GALONSKE KNOPP
 LE CLERCQ
 SCHLOTKE
 LE CLERCQ
 FENNER
 DOMERGUE
 MANDIN
 PINGEOT
 WENIG

PRENOM GEST

Olivier et Christine
 Marina et Pascal
 Norbert
 Sarah
 Julie
 Benjamin
 Hermann
 Sophie
 Sophie
 Terence
 Julien
 Adrien
 Monique
 Clotilde
 Aimé
 Albert
 Henry
 Magali
 Véra
 Anne-Marie
 Douglas
 Philippe
 Christine
 Mélanie
 Mélanie
 Séverine
 Isabelle
 Timothy
 Marie
 Benoit
 Valérie
 Guillaume
 Patricia et Fabien
 Paul
 Peter
 Eugène
 Alice
 Nathalie
 Michel
 Christophe
 Nicole
 Galletto
 Bernard et M France
 Thibault
 Thierry
 Sophie
 Sophie
 Mélanie
 Sophie
 Michel et Isabelle
 Sophie
 Christiane
 Bernard
 Didier
 Christian
 Hermann



Commerces

Ça bouge du côté des commerces !

Bienvenue, tous nos vœux de réussite et merci à eux.

Actu

L'épicerie de Viens-Chez Vincent

à ouvert ses portes le samedi 18 avril à 8h30.

Fruits et légumes, boucherie, charcuterie, miels, tisanes, vinaigres ... de nos producteurs locaux complètent les gammes de produits Carrefour. Les nouveaux horaires d'ouverture sont :

- du mardi au samedi : 8h30 à 13h - 16h à 19h

- le dimanche 8h30 à 13h.

- fermeture hebdomadaire le lundi

6 Allée Frédéric Mistral ☎ :0631966174

Nous étions tous ravis d'être autour de Vincent et Nicolas pour fêter cet événement.



Le coin gourmand

Marion et Thibaut ont également ouvert depuis mercredi 22 avril. Dépôt de pain, viennoiserie, pâtisseries, sandwicherie, boissons fraîches, gâteaux secs, rôtisserie et prochainement point relais colis.

Horaires d'ouverture:

- du mardi au samedi : 7h30 à 13h

- le dimanche 8h à 13h.

- fermeture hebdomadaire le lundi

4 Allée des platanes ☎ : 0698346079



La saison estivale, c'est aussi l'occasion de profiter des établissements qui font vivre le village au quotidien.

Le Petit Jardin

Café, Restaurant, Tabac - Concerts le vendredi .

Repas servis dans un cadre convivial.

Horaires d'ouverture:

- du mardi au dimanche de 7h00 à 23h

- fermeture hebdomadaire le lundi

2 Rue du faubourg ☎ 0490752005 / 0658423692



Photos: N Clossa



Photos: N Clossa

Chez Chris

Pizzeria Trattoria

plats faits maison, à emporter ou à déguster en été sur la terrasse.

Horaires d'ouverture:

- Le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, dimanche de 10h à 21h - le samedi de 18h00 à 21h00

- fermeture hebdomadaire le mardi

- À partir du 1er nov, ouvert tous les jours 18h à 20h uniquement pour les plats à emporter.

Pizzas les vendredis et samedi

3 Rue du faubourg ☎ 06 22 93 06 19

Commerces

Leur implication dans l'animation et la vie du village mérite d'être saluée.



Photos: N Clossa

Lo Brusc & Cie

Apiculteurs récoltants **Estelle ou Jean** vous accompagneront dans la dégustation de tous leurs miels issus de différents massifs de Provence. Ici on fabrique également des produits énergétiques naturels à base de miel, sans additif, ni sucre ajouté, et des bougies parfumées en cire d'abeille.
Rue Porte neuve ☎ 04 90 75 24 42



Photos: N Clossa

L'Ourtoulaio

Julie Larher propose la vente de plantes ainsi qu'une gamme complète de services : **création et entretien de jardins** ou terrasses, taille, et bien plus encore.
27 Rue du Faubourg ☎ 06 89 99 01 98



Les Davids

Domaine agricole en polyculture biologique, conjugue viticulture et maraîchage, gastronomie et hébergement.

Il propose tout l'été à **La terrasse**, des dîners-concerts et des Brunchs du dimanche dans une atmosphère unique et un cadre magnifique.

Le fournil artisanal, reconnu pour ses pains d'exception est ouvert du jeudi au dimanche 8h-14h (de mai à octobre)

Le caveau de dégustation, du mardi au samedi 11h-19h, dimanche 11h-17h

Le domaine accueille également une **promenade paysagère** et un **festival** mêlant nature et culture. **Séjours** possibles dans deux hameaux d'exception (Treimars et La Madeleine)

Route de Banon, 84750 Viens (réservations : ☎ 04 90 04 97 48 – info@lesdavids.fr).



Nos commerçants et artisans:

Activité	Nom	Téléphone	Mail	Adresse
Agent Immobilier	Pascal Ros	06 76 04 44 13	Rospascal.immo@gmail.com	Route Cereste « La
Apiculture	Alain Audibert	04 90 75 29 81		Rue du Chateau
Apiculture	Yann Sandon	06 61 19 93 00	ysandon@yahoo.fr	Av. Gilbert Bonnefoy
Architecture	Valentine Tracol « Bo	06 47 88 96 46	contact@boregard-architecture.com	4621 Route de Cereste
Architecture	Lise Suchet	06 32 23 39 89		Place du Ravelin
Boutique en ligne	Arc en fils création		arcenfiles@gmail.com	
Commerces	Le Petit Jardin	04 90 75 20 05		2 rue du Faubourg
Commerces	Pizzeria Chez Cris	06 22 93 06 19		Rue du Faubourg
Commerces	Épicerie Chez Vincent	06 31 96 61 74		6 Allée Frederic Mistral
Commerces	Le Coin Gourmand	06 98 34 60 79		Allée des platanes
Commerces	Miellerie Estelle Bresc	04 90 75 24 42		Rue Porte Neuve
Commerces	Ateliers créatif « Oh Zé »	06 99 45 51 37	ateliers.ohze@gmail.com	
Commerces	Les Davids	04 90 04 97 48	sophie@lesdavids.fr	Route de Simiane
Commerces Ambulants	Bergerie de Berdine	04 90 75 13 08		
Commerces Ambulants	Christophe Combon (poisson)	07 49 33 08 75		
Commerces Ambulants	Jay's Couture	06 10 38 20 37		Quartier Barbiquier
Commerces Ambulants	Isabelle Manchand (crepes)	06 42 22 59 07		
Commerces Ambulants	Maitre Barbier	06 74 08 77 69		
Commerces Ambulants	Dylan Roux (légumes)	07 86 48 13 49		
Commerces Ambulants	Sasu APO (olives)	06 58 03 11 56		
Commerces Ambulants	NUSGO		contact@nusgo.com	Route des Marteaux
Coutellerie	La Forge d'Ivaldi	06 40 37 34 48	laforgedivaldi@yahoo.fr	Place du Ravelin
Créateur infusion	Le Jardin d'O	06 19 76 27 99	contact@lejardindo.fr	3150 Route d'Oppedette
Déssinateur	Renaud Eymony	04 90 76 16 85		Ecole de Viens
Distillerie	Distillerie Beylan	06 77 55 86 01		Route d'Oppedette
Elec / Plomberie	Mario Zutanjski	07 71 06 47 93	marelec84@outlook.fr	3 Rue de la Mairie
Élevage (animaux)	Claudine de la Mefisse	04 86 69 61 98		La Grosse Blaque
Élevage (chevaux)	Les Pacouils Endurance	06 81 46 33 40		Ch. st Laurent
Élimination Nuisibles	Expert Nuisibles Habitat	06 20 56 56 33		Passage de Reillanne
Espaces Verts	Francois Aime	06 40 30 82 06		St Amas
Espaces Verts	Anne Almeras	06 83 04 77 56		Campagne st Pierre
Espaces Verts	Loïc Chapon	09 80 78 32 56	jardin@lavache.com	482 Ch. Des Faysses
Espaces Verts	Théodor Granic	06 43 17 35 27		Rue Porte Neuve
Espaces Verts	Julie Larher	06 89 99 01 98		Rue du Faubourg
Espaces Verts	Yanick Mastrangelo	06 76 11 38 38		L'Arconade
Espaces Verts	Adrien Cumont « O'Vertuose »	07 84 75 22 79	adriencumont@hotmail.com	Le Village
Espaces Verts	Cyril Lefevre	06 33 78 33 44		
Étude diagnostique	Yves Mammet	06 84 18 34 72	yves.mammet@gmail.com	
Fermeture	Josselin Duhoux	06 87 66 59 40		Quartier Flaqueroil
Fermeture	Pierre Suchet	06 14 80 16 22		La Fontaine Basse
Maconnerie	Stéphane Aubert	06 17 75 24 19		Chemin des Faysses
Maconnerie	Jean Brémond	04 90 75 25 29	bremondjean@gmail.com	St Amas
Maconnerie	Gael Lereverend	06 82 14 63 04	mcgael@orange.fr	Rue Notre Dame
Maconnerie	Florian Martinez	06 50 49 16 94	martinez.florian@gmail.com	Chemin des Pervenches
Maconnerie	Renan Pipaud	06 48 34 98 46		Rue du Faubourg
Maconnerie	Christophe Téobald	06 73 00 87 23	c.teobald@wanadoo.fr	Chemin des Faysses
Maconnerie	Bastien Avargues	06 17 33 18 00	bastien.avargues@gmail.com	1574 Chemin des Faysses
Maconnerie	Richard Trogny	06 58 42 36 92	richard.trogny@rtconstruction.fr	
Menuiserie	Pascal Depoorter	06 20 57 94 24	le.metre.a.branches@gmail.com	6288 Route de Cereste
Multiservices	Loïc Libé	07 66 53 30 65	pyrenees@annioloic.net	Route d'Oppedette
Peintre en Bâtiment	Laetitia Vischaupt	06 84 54 30 92		
Pépinière	Pépinière du Payanke	06 13 84 40 83	pepinieredupayanke@yahoo.fr	La Haute Bruliere
Photographe	Nathalie Clossa	06 50 24 59 41	nathalie.clossa@gmail.com	place centrale
Photographe	Cécile Burnier	07 88 17 75 54		349 Ch. De Flaqueroil
Terrassement	Victor Audibert "VATP"	07 85 51 41 81	audibertvictor@outlook.fr	Route de Cereste



Venir à Viens et se déplacer depuis Viens : toutes les options:

La voiture reste le moyen le plus pratique au quotidien, (la vitesse est limitée à 30 km/h)
Des alternatives existent — et elles sont plus accessibles qu'on ne le croit:

Dans le village et aux alentours

Viens est un village perché au cœur du Luberon. **Les ruelles du centre ne sont pas accessibles aux véhicules sauf riverains et secours.** Le stationnement y est formellement interdit intra-muros.
Parking principal situé à l'entrée Ouest du village (près du stade),

Pour les déplacements vers Céreste ou après 16h vers les villages voisins,
le **covoiturage** entre habitants est vivement encouragé.

Formulez vos demandes sur Facebook « Viens je t'emmène »

Les amateurs de **vélo** apprécieront les routes du Luberon — magnifiques mais exigeantes,
un vélo à assistance électrique est recommandé pour les dénivelés. (Locations à Apt)



Le bus à la demande — ligne ZOU ! 989

Le saviez-vous ? Un bus à la demande dessert Viens !

Vous n'avez pas de voiture ? Vous souhaitez éviter de conduire pour aller à Apt faire vos courses, un rendez-vous médical ou une démarche administrative ?

La ligne ZOU ! 989 est faite pour vous.

Ce service de bus à la demande est spécialement conçu pour relier les villages du Pays d'Apt Luberon — dont Viens — aux communes voisines.
Pas d'horaire fixe imposé : vous réservez votre trajet selon vos besoins.

Comment ça marche ?

Il suffit d'appeler le **04 13 94 30 50** avant 16h30 la veille de votre trajet — et le vendredi pour le lundi. Le bus vient vous chercher et vous dépose à destination. Simple, souple, et au même tarif que les autres lignes ZOU ! : 2,10 € le trajet.

Ce service est particulièrement utile pour les personnes âgées, les habitants sans véhicule, ou tout simplement ceux qui veulent souffler sur les routes du Luberon.

La ligne régulière — ligne ZOU ! 916

La ligne 916 relie Sault, Apt et Banon en passant par Viens.

Attention, cette ligne est principalement scolaire — les horaires sont limités.
Consultez les horaires sur zou.maregionsud.fr

Rejoindre Avignon et la gare TGV

La ligne ZOU ! 915 relie Apt à Avignon avec un arrêt à la gare TGV.

Comptez environ 1h30 de trajet. Une option pratique et économique pour prendre le train sans stress.

Rejoindre Aix-en-Provence et la gare TGV

La ligne ZOU ! 909 relie Apt à Aix-en-Provence via Cadenet et Pertuis, avec correspondance possible à la gare routière d'Aix pour rejoindre la gare TGV.
Comptez environ 1h30 à 2h selon les correspondances.

Rejoindre l'aéroport Marseille Provence

Il n'existe pas de navette directe depuis Apt. Deux options : emprunter la ligne 909 jusqu'à Aix-en-Provence puis une navette vers l'aéroport — comptez environ 2h au total — ou prendre la voiture, environ 1h30 de route.

Des parkings longue durée sont disponibles sur place, à réserver à l'avance sur marseille.aeroport.fr

Tarifs ZOU ! — Ticket à l'unité : 2,10 € — Carnet de 10 : 14,70 € — Abonnement mensuel : 33 € —

Abonnement annuel étudiants / moins de 26 ans : 90 € ou 45 € selon conditions de ressources

Infos et horaires — Réseau ZOU ! : zou.maregionsud.fr — 04 13 94 30 50 — SNCF : sncf-connect.com
— Aéroport Marseille Provence : marseille.aeroport.fr

ne circule pas les jours fériés
does not run on public holidays

APT	Gare Routière Avenue de Lançon Office du Tourisme La Bouquerie Les Jean Jean
AURIBEAU	Village Les Fondons
BUOUX	Place de la Mairie
CASENEUVE	Centre Les Ramades Ecole
CASTELLET	Village Les Cours Basses Les Gaudins
GARGAS	La Fontaine Le Chêne Les Margouillons Avenue de Castagne
GIGNAC	Centre
JOUCAS	Village
LAGARDE-D'APT	Esfournaux
LIoux	La Combe
MURS	Mairie
ROUSSILLON	Place Jean Eynard
RUSTREL	Centre
SAIGNON	Centre
SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON	Centre
SAINT-SATURNIN-LES-APT	Avenue Jean Geoffroy Bourgane
SIVERGUES	Place de la
VIENS	Centre Les Faysses
VILLARS	Le Lavoir



Administration & Juridique

le bus des services publics « France SERVICE » s'arrête à Viens

Vous avez une démarche administrative à faire et vous ne savez pas par où commencer ?

Simple, utile, et potentiellement très précieux pour les habitants isolés ou peu à l'aise avec le numérique. Le Lien est fait pour vous.

Ce bus itinérant de services publics, mis en place par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, stationne chaque mois sur le **parking de la mairie de Viens**. Pas besoin de se déplacer à Apt, d'attendre des heures au téléphone ou de se perdre dans les méandres des sites administratifs en ligne : une équipe est là, en face de vous, pour vous accompagner gratuitement et en toute confidentialité. Prises de rendez-vous en mairie.

Quand ?

« Le Lien » circule toute l'année. À Viens, il stationne **le 1er mardi du mois, de 13h30 à 16h30**, sur le parking de la mairie.

Pour quoi ?

« Le Lien » accompagne les habitants dans leurs **démarches administratives** en ligne ou papier : impôts, aides sociales, carte grise, permis de conduire, retraite, demande de pension de réversion, déclaration de grossesse, démarches après une naissance, accès au droit, emploi, courrier... Bref, tout ce qui peut vite devenir un casse-tête quand on est seul face à un écran.

Pour qui ? Pour tout le monde !

Jeunes, seniors, nouveaux arrivants, personnes peu à l'aise avec le numérique. Ce service est gratuit et confidentiel.

Ce qu'il faut apporter :

Pour ne pas faire le déplacement pour rien, pensez à prendre avec vous : pièce d'identité, carte vitale, RIB, dernier avis d'imposition, justificatif de domicile de moins de 6 mois, et si besoin votre CV ou vos identifiants de connexion à vos espaces personnels (impots.gouv.fr, ameli.fr...).

Besoin d'aide pour vos démarches sociales ?

Le bus « Le Lien », peut aussi vous orienter vers les aides sociales auxquelles vous avez droit : aides au logement, RSA, complémentaire santé solidaire, aide alimentaire...

Permanences juridiques gratuites à Apt

Vous avez une question juridique — litige, contrat, droit de la famille, succession, problème de voisinage ? Une permanence gratuite avec un avocat est organisée **à la Sous-Préfecture d'Apt** (et non dans le bus), de 13h30 à 16h30, en lien avec le Tribunal Judiciaire d'Avignon et le Centre Départemental de l'Accès au Droit.

À noter : cet accès est réservé aux personnes disposant de moins de 1 500 € de ressources mensuelles par personne. Un justificatif sera demandé par l'avocat lors du rendez-vous, qui appréciera la situation au cas par cas.

Prenez rendez-vous au : **04 90 04 80 80**

Action sociale à Viens : la mairie est là pour vous

Personne n'est à l'abri d'une période difficile. À Viens, une commission dédiée veille à ce que personne ne reste seul face à ses difficultés.

Le CCAS, qu'est-ce que c'est ?

Dans les communes de moins de 1 500 habitants, c'est directement à la mairie qu'il convient de s'adresser pour l'action sociale — et c'est la mairie qui assure la gestion de ces actions.

À Viens, une commission spéciale a été créée à cet effet, présidée par Mr le maire Frédéric Roux. Elle est composée de quatre élues (D Perrone, C Hilaire, V Dalmazzo, P Avargues) et quatre personnes extérieures compétentes dans le domaine social (Magali Bonnefoy infirmière, Séverine Guyon kinésithérapeute, Maggy Arnal et Annie Alméras représentantes de l'ADMR).

Le registre des personnes vulnérables

Les personnes qui se sentent **isolées ou en situation de fragilité** peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

Ce **document confidentiel**, conservé en mairie, **permet d'agir rapidement en cas de chaleurs ou froids extrêmes, de risques sanitaires, et de maintenir un lien social régulier avec les habitants concernés.**

Si vous ou un proche êtes dans cette situation, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

La démarche est simple, discrète, et peut faire une vraie différence.

Contact Mairie de Viens — 04 90 75 20 02 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Savoir vivre

STATIONNEMENT À VIENS

RAPPELS ET BONNES PRATIQUES

Notre village accueille chaque année de nombreux visiteurs, notamment en période estivale, et le stationnement des véhicules reste un sujet de préoccupation pour tous les habitants. Aussi, il nous paraît utile de rappeler les règles en vigueur et de vous indiquer les emplacements disponibles à la périphérie du village.



Ce qui est interdit

Le stationnement est strictement interdit à l'intérieur des remparts (intramuros), conformément à l'arrêté municipal n° 120417 du 17 avril 2012, ainsi qu'en dehors des emplacements matérialisés au sol sur l'allée des Platanes, la rue du Faubourg et la place du Ravelin.

Par ailleurs, le stationnement gênant est interdit sur l'ensemble des voies publiques de circulation, conformément au Code de la route. Cette règle est essentielle pour garantir l'accès aux véhicules de secours.

Les parkings à votre disposition

Des aires de stationnement sont disponibles autour du village.

En priorité, nous vous invitons à utiliser le **parking à l'entrée Ouest du village, situé près du terrain de sport** (chemin des Faysses) : facilement accessible depuis la route et **totalemtent gratuit**, il offre une capacité suffisante pour délester le centre du village, notamment aux heures de pointe estivales.

Les autres emplacements disponibles sont :

- Allée des Platanes (hors voies circulantes)
- Montée de la Pousterle (dans les limites des places tracées au sol)
- Place du Petit Jeu de paume
- Parking de la Mairie
- Parking du Rang
- Parkings de chaque côté de l'église Saint-Hilaire

Un appel au civisme

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour respecter ces règles et préserver la qualité de vie et la sécurité de toutes et tous.

Les infractions à la réglementation, après des années de pédagogie et de prévention, pourront faire l'objet de contrôles par les services de Gendarmerie d'Apt.

Et à propos...

Crotte à l'incivilité !

Il est rappelé que le fait de ne pas ramasser les déjections de son chien est passible d'une amende de 135 €.

**Notre village est beau,
il suffit d'un geste pour qu'il le reste!**

ON RECHERCHE LE MAÎTRE DE

KIKI BELGUEUL
SERIAL KROTTER



Déchetterie de Viens

du Mar au Ven de 8h à 12h- Sam de 13h à 17h

Tel: 04 90 76 52 92

Demander votre carte d'accès à la Déchetterie d'Apt – SIRTOM

Tel: 04 90 04 80 21

Nous avons la chance d'avoir une déchetterie à Viens, route de Cereste; c'est un espace aménagé, clôturé et gardienné, où le particulier (gratuitement) et les professionnels (moyennant une redevance 10€/m³, gratuit pour les cartons et la ferraille) peuvent apporter leurs déchets, encombrants, ainsi que d'autres déchets en les répartissant dans des conteneurs spécifiques et suivant les indications du gardien.



Mobilier • Matelas • Ferraille • Cycles

NE RENDEZ PAS VOS DÉCHETS SAUVAGES !

GRAVATS Particuliers & Pros





POINTS DE REPRISE REP PMCB

POINT P COULT	POINT P APT	SYLVESTRE APT	SYLVESTRE COUSTELLET	MATERIAUX MODERNES APT
04 90 72 22 02	04 90 74 00 28	04 90 74 66 66	04 90 76 91 33	04 90 74 01 06
Lundi au vendredi 07:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00		Lundi au vendredi 09:30 à 11:30 et de 15:30 à 17:30		Lundi au vendredi 09:00 à 11:00 et de 14:00 à 16:00



Je télécharge
l'application «Valodépôt»



DÉCHETS ACCEPTÉS

Inertes
Carrelage
Béton
Bois
Parquet
Métaux
Plâtre
Sol textile
Menuiseries vitrées
Plastiques rigides & PVC
Revêtements de sols en PVC

CSR
PSE
XPS
Linoléum
Polyuréthane
Laine de verre
Laine de roche
Isolants biosourcés
Béton - Fond de toupie
Membranes bitumineuses



VÉHICULES AUTORISÉS

Remorque,
Fourgonnette,
& Camion jusqu'à 3,5T

PUBLIC 
Particuliers
(uniquement chez Sylvestre)
& Professionnels

DÉCOUVREZ LES POINTS DE REPRISE GRATUITS
SUR OCA-BATIMENT.ORG



TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU 04 90 04 80 21 ou CONTACT@SIRTOM-APT.FR



PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

CE QUI CHANGE :

LES DÉCHETTERIES DU SIRTOM
N'ACCEPTENT PLUS LES DÉCHETS DU BÂTIMENT

QUELS DÉCHETS SONT CONCERNÉS ?

INERTES & GRAVATS

BOIS

MÉTAL

PLÂTRE

BÉTON

PLASTIQUES

LAINE DE VERRE, DE ROCHE

HUISSERIES
(PORTES, FENÊTRES, OUVRANTS EN GÉNÉRAL)

DÉCHETS DANGEREUX
(PEINTURES, ENDUITS, RÉSINES,
MEMBRANES BITUMINEUSES...)

DÉCOUVREZ LES POINTS DE REPRISE GRATUITS
SUR OCA-BATIMENT.ORG



TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU 04 90 04 80 21 ou CONTACT@SIRTOM-APT.FR

Travaux mandat 2020-2026

Six ans de chantiers au service du village

Récap

Depuis le début du mandat, la municipalité s'est attelée à moderniser, entretenir et améliorer le cadre de vie des Viensois.

Voici un tour d'horizon des principales réalisations accomplies.

L'école et la jeunesse au cœur des priorités

L'école a bénéficié d'une attention constante :

- ✓ Équipement numérique,
- ✓ Remplacement des fenêtres et installation de stores électriques solaires
- ✓ Création d'un sas de protection pour l'entrée de l'accueil de loisirs,
- ✓ Sécurisation de la barrière. Remplacement des barrières bois par des barrières en acier multicolore
- ✓ Mise en place de voiles d'ombrage à l'école et AL
- ✓ Achat de jeux



Le service périscolaire a été étoffé avec l'ouverture du mercredi grâce au « Plan Mercredi » financé par la CAF.

Point fort de ce mandat : l'ouverture en 2025 d'une **cantine avec cuisine sur place**, proposant des repas élaborés à partir de produits frais, locaux et bio — une ambition portée depuis plusieurs années, désormais réalité.

Un village moins énergivore

- ✓ L'ensemble de l'éclairage public de la commune sera remplacé d'ici le deuxième semestre :
- Les anciennes lanternes au sodium ont cédé la place à des LED, plus économiques et plus durables.
- ✓ Dans la même logique, la chaudière fioul de la poste à été remplacée par une chaudière à plaquettes de bois, un réseau de chauffe commun à été créé pour chauffer les appartement Bel Air

Des bâtiments communaux rénovés

Plusieurs chantiers importants ont été menés :

- ✓ reconstruction du mur de l'église Saint-Hilaire,
- ✓ réfection partielle de la toiture de l'épicerie,
- ✓ changement des fenêtres de la boulangerie et de la salle des mariages de l'ancienne Mairie
- ✓ création du local d'archives dans l'ancienne mairie,
- ✓ construction d'un nouvel atelier-garage pour les agents communaux.
- ✓ 2 défibrillateurs ont également été installés dans le village.

Voirie et chemins

Les chemins communaux ont fait l'objet d'un programme de réfection progressif:

- ✓ chemin des Faysses, chemin des Pervenches, chemin de Triclavel, (chemin rural financé par les riverains utilisateurs).
- ✓ Réfection partielle des chemins des Marteaux, du pas de Reillanne du chemin de la chapelle st Ferréol

L'entretien régulier de la voirie reste une priorité du quotidien.



L'eau et les déchets

- ✓ En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, le réservoir d'eau potable de Saint-Laurent a été agrandi — passant de 400 à 1 000 m³ — pour sécuriser durablement l'approvisionnement de Viens et des communes voisines.



- ✓ Côté déchets, de nouveaux points d'apport volontaire avec conteneurs enterrés ont été installés et le compostage collectif s'est développé sur le territoire.

Sécurité et patrimoine

- ✓ La rénovation des bornes incendie se poursuit sur l'ensemble de la commune.
- ✓ Les jardins Saint-Hilaire ont retrouvé leurs murs en pierre sèche grâce à un chantier participatif financé par la mairie de Viens et mené en collaboration avec l'association des Amis de Viens.
- ✓ Le stade a été réaménagé pour laisser place à un city stade multiactivités avec un terrain de basket, l'installation une table de ping-pong et la création un terrain de pétanque sans oublier la plantation de 23 arbres et différents arbustes (financée par le département)



Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à une gestion rigoureuse des finances communales, sans augmentation d'impôts depuis 2019, et à la mobilisation de nombreuses subventions auprès du Département, de la Région et de l'État.



Travaux SEV 84

L'éclairage public de Viens passe au LED

Depuis le *printemps 2021*, les rues de Viens bénéficient d'un éclairage public en grande partie rénové.

Le remplacement des lanternes, candélabres etc...s'effectue en trois phases.

La 1^o phase 2021 pour l'éclairage intra muros et la 2^o phase 2023 pour l'extérieur du village sont achevées.

Les travaux sont réalisés et financés pour un montant total de 107 589 Euros par le SEV 84 (syndicat d'électrification Vauclusien)

Une technologie plus économe et plus durable

104 points lumineux ont déjà été remplacés, une dizaine de nouveaux points ont été posés dont 4 en solaire. Là où les anciens éclairages *sodium* consommaient 13300 W par an, les nouveaux luminaires n'en consomment plus que 2800.

Le passage aux ampoules LED représente un changement concret pour la commune avec l'allègement des factures d'électricité.

Ce que ça change au quotidien

Au-delà des chiffres, les habitants le remarquent déjà : la lumière est plus blanche, mieux dirigée, et les zones sombres ont disparu. Les nouveaux luminaires s'éteignent également plus tôt en fin de nuit, limitant la pollution lumineuse — un enjeu important dans un village du Luberon, où le ciel étoilé fait partie du cadre de vie. (Viens village étoilé **)

Le système raccordé à une application nous permet de moduler l'éclairage à distance en fonction de nos besoins.

Depuis le 1^{er} juin 2026, tout le village est éclairé automatiquement à 100% d'intensité dès le crépuscule jusqu'à 1h du matin et à baisse ensuite à 20% jusqu'à l'aube.



Éclairage public suite et fin des travaux:

La 3^o phase des travaux de rénovation de l'éclairage public à démarré le 20 juillet:

- le remplacement des quatre candélabres route de Banon
- Le déplacement et remplacement d'un candélabre route de Banon
- La création de trois points lumineux sur le parking de la Mairie
- Le remplacement des ampoules sodium rue des écoles
- La création d'un point lumineux solaire chemin de la haute Burlière
- La création d'un point lumineux solaire sur l'aire des poubelles enterrées route d'Apt
- La création de deux points lumineux solaire chemin de la vieille grange
- La mise aux normes d'une armoire électrique
- La suppression d'un câble aérien par un câble souterrain

La dernière tranche de travaux suivra sur St Amas et St Paul, chemin de la haute Burlière et chemin des Faysses, pour passer les points lumineux existants en Leds et poser de nouveaux candélabres en Leds solaires.



Mise en sécurité du chemin de fontaine basse en janvier 2026



Appartement « Paoli » Hôtel de Pontevès



Mise en sécurité de l'allée des platanes en aout 2026

en cours

Poubelles/sanitaires

- Création d'espaces pour installation de poubelles enterrées chemin des Faysses / Stade et Place du Jeu de Paume
- Installation de poubelles sur pied près des composteurs Jardin St Hilaire et place de la mairie.

Salle Janette Roux: Les radiateurs électriques vétustes ont été remplacés par des radiateurs à inertie, remplacement des fenêtres prévu.

Appartement « Paoli » créé dans la salle des mariages de l'ancienne mairie, resté en attente de raccordement du compteur par Enedis est en cours de finition.

L'Oustau d'Ariel: mise aux normes ERP avec extincteurs, coup de poing coupe circuit, plan et signalétique veilleuses (blocs autonomes) pour issues de secours.

En cours

Projets de Travaux à court terme

Transition énergétique

L'installation de doubles vitrages sur les bâtiments communaux est prévue pour améliorer leur isolation et réduire nos consommations d'énergie.

Appartement de l'école

Isolation, remplacement des fenêtres - éligible aux aides à la rénovation – fonds du département CVA(contrat Vaucluse ambition) et Fondvert (état)

Centre d'accueil et de loisirs: devis en cours pour la réparation de la toiture et pour la mise en place de portails sécurisés (aides de la caf)

Nouvelle mairie création de cloison entre l'accueil et le bureau de la compta pour besoin de confidentialité

Bâtiments et espaces publics — des travaux sont programmés sur divers bâtiments communaux et pour la création de toilettes publiques PMR.

Projet de plantation d'un arbre sur la place de l'ormeau:

Nous allons constituer cet automne 2026, un groupe de travail pour étudier l'essence la plus appropriée à planter et évaluer les travaux à effectuer.

Équipements l'acquisition d'un minibus électrique est également envisagé en partenariat avec les communes voisines.

Voirie

-création d'un espace dédié aux campings cars à l'entrée du parking du stade et installation de bornes électriques de rechargement de véhicules.

-réfection de plusieurs chemins communaux.

-Nivellement et réfection en goudron poreux de l'allée des platanes et de la place du jeu de paume: - projet éligible à des aides de l'agence de l'eau 50% du montant des travaux

-Sécurisation sortie Est du village (Route de Cereste en Luberon)



Énergie solaire : un projet qui avance

La commune de Viens s'intéresse depuis plusieurs années à l'installation de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments communaux. Une première étude avait été menée en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon et le Parc Naturel Régional du Luberon, portant notamment sur le hangar communal. Ce projet n'a pas pu aboutir, car la prime d'assurance aurait augmenté de manière exponentielle.

La réflexion est aujourd'hui relancée, avec un nouvel objectif : équiper prioritairement la Mairie afin de garantir une autonomie énergétique du bâtiment, en cohérence avec notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Un point de vigilance demeure : l'Architecte des Bâtiments de France, compétent sur notre territoire classé en Parc Naturel Régional, n'autorise pas pour l'instant ce type de travaux. Des échanges sont envisagés avec ses services pour trouver des solutions adaptées au cadre patrimonial du village.

René ARNAL
2ème adjoint au Maire en charge des travaux

Urbanisme, Environnement

Photovoltaïque privé au sein du village

Panneaux solaires à Viens : c'est possible, mais ça se prépare

Vous pensez à installer des panneaux photovoltaïques chez vous ? Bonne nouvelle : le Parc naturel régional du Luberon y est favorable. Mais à Viens, village classé au cœur du Parc, quelques règles s'imposent avant de se lancer.

Actu

Le Parc du Luberon encourage le solaire:

Le Parc du Luberon est favorable à ce que les particuliers produisent une partie de leur électricité grâce au solaire, et recommande aux habitants de prendre conseil auprès de leur commune et de l'architecte conseil pour une implantation optimale. La nouvelle Charte du Parc 2025-2040 fixe même un objectif ambitieux : atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2040, avec une part du solaire photovoltaïque de 65 % dans le mix énergétique du territoire.

Le passage obligé : l'Architecte des Bâtiments de France

Viens étant un village classé, tout projet d'installation est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). C'est un acteur incontournable : si vous résidez au sein d'une zone protégée, vous devrez systématiquement soumettre votre projet à l'ABF pour qu'il le valide. Le principe clé est celui de la **non-visibilité depuis l'espace public**. Des panneaux installés sur un versant de toiture non visible depuis la rue ont beaucoup plus de chances d'être acceptés. Pour les bâtiments construits après 1948, un accueil favorable doit être réservé par principe à l'implantation de panneaux solaires en toiture, en veillant à leur bonne intégration architecturale et paysagère.

Les démarches administratives:

L'installation de capteurs solaires en toiture nécessite une déclaration préalable de travaux pour un bâtiment existant. Si vous construisez une maison neuve, l'installation doit figurer sur votre demande de permis de construire.

Selon la puissance de l'installation, le type d'autorisation diffère : au-delà de 3 kWc, un permis de construire est obligatoire ; en dessous de 3 kWc, une déclaration préalable de travaux suffit.

Les panneaux au sol : beaucoup plus encadrés

Les petits ouvrages de production d'énergie solaire au sol peuvent faire l'objet d'une demande d'autorisation selon leur situation dans les périmètres des sites patrimoniaux remarquables, les abords des monuments historiques ou les sites classés.

À Viens, cette option est donc très difficile à obtenir.

Conseil

Un conseil avant de vous lancer:

Viens est un village classé, au cœur du Parc naturel du Luberon.

Cette richesse que nous aimons tous impose des règles strictes, et certains projets d'installation — aussi légitimes soient-ils — se heurtent malheureusement à des refus inévitables de l'ABF ou du service d'urbanisme.

Ce que l'on sait moins, c'est que chaque demande déposée en mairie, même refusée, génère un travail d'instruction qui représente un coût réel pour la commune. Pour préserver ce budget au bénéfice de tous, nous vous invitons à passer en mairie et vous entretenir avec l'architecte conseil, avant de déposer votre dossier. Un échange informel de quelques minutes peut suffire à évaluer les chances de votre projet et vous éviter une démarche inutile.

La mairie est là pour vous accompagner, pas pour vous décourager.

Assistance architecturale aux particuliers et aux professionnels:

Service gratuit est proposé à toute personne qui recherche des informations et une aide personnalisée dans le cadre d'un projet de construction, de transformation (extension, surélévation), de rénovation énergétique ou d'aménagement.!

Prenez rendez-vous dans votre mairie 04 90 75 20 02

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h

Architecte conseil : Damien Caron <http://www.caue84.fr>

Viens, notre beau village



Tour de la Pusterle



Rue de la mairie



L'eau ne coule pas de source!



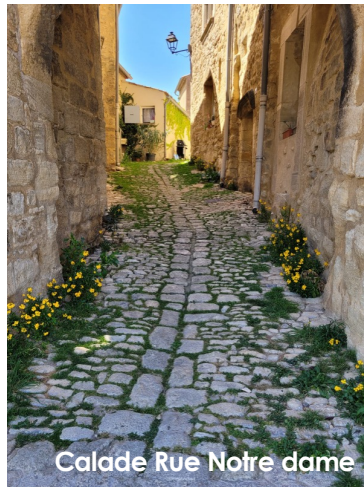
Le portail



Place centrale



Porte Notre dame



Calade Rue Notre dame



Porte Sarrasine



Belfroi



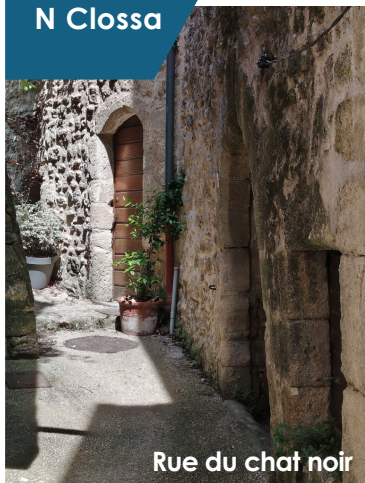
Hôtel de Pontevès



Chapelle St Jean



M Monier de la Quarrée



Rue du chat noir



Eglise St Hilaire



Jardin St Hilaire



Moulin à huile

Photos:
N Clossa

L'église Saint-Hilaire:

Implantée hors les murs du village médiéval de Viens, elle constitue un ensemble patrimonial remarquable formé avec les vestiges de son ancien prieuré. Mentionnée dès 1102 comme église paroissiale dépendant de l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, elle présente aujourd'hui un édifice composite dont l'état actuel résulte d'une succession de campagnes de construction, de transformations et de consolidations intervenues entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine.

Les études archéologiques et les investigations récentes ont permis de mieux comprendre l'évolution architecturale de l'ensemble église prieuré, depuis les premiers états romans jusqu'aux remaniements modernes et contemporains.



Le clocher roman, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, ainsi que les riches décors peints conservés à l'intérieur, confèrent à l'édifice un intérêt patrimonial majeur.

Travaux de restauration - Appel aux dons

Suite à l'étude patrimoniale finalisée en juillet 2026, un programme complet de restauration de notre église Saint-Hilaire a été établi:

Les travaux portent sur la consolidation et le nettoyage des façades, la réfection des toitures et charpentes, la restauration des intérieurs — voûtes, décors peints, sols — ainsi que la mise aux normes des installations.

Le montant total de l'opération est estimé à **1 800 000 € TTC**.

Un tel chantier, indispensable pour préserver ce patrimoine qui nous appartient à tous, ne pourra être mené à bien sans le soutien de financements complémentaires aux subventions publiques.

La commune lance donc un appel à la générosité de la population.

Chaque habitant, chaque ami de Viens peut contribuer à la sauvegarde de notre église. **Les dons effectués dans ce cadre sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % du montant versé pour les particuliers** (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Pour les entreprises, le don au titre du **mécénat d'entreprise** ouvre droit à une **réduction d'impôt de 60 %** du montant versé, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT. Au-delà de ce plafond, l'excédent est reportable sur les cinq exercices suivants. C'est une opportunité concrète de s'engager pour le patrimoine local tout en bénéficiant d'un avantage fiscal significatif.

Pour faire un don ou obtenir des informations, contactez la mairie ou Catherine Hilaire Adjointe déléguée au patrimoine 06 37 49 41 00



Éducation & centre de loisirs



L'école communale : Un lieu d'apprentissage au cœur de notre village

Dans notre commune, l'école représente bien davantage qu'un lieu d'enseignement. Elle est un espace de vie, de rencontres, d'avenir et occupe une place essentielle dans notre vie quotidienne. Notre école offre un cadre privilégié aux enfants, un environnement chaleureux, propice à l'apprentissage, à l'épanouissement et au vivre-ensemble.

Préserver une école dans une commune rurale comme la nôtre est un enjeu majeur. C'est maintenir un service essentiel, soutenir les familles et continuer à faire vivre notre village au quotidien.

Les enfants bénéficient également d'un cadre exceptionnel, entre nature, patrimoine et tranquillité, qui permet de développer curiosité, respect de l'environnement et qualité de vie.

La municipalité tient à saluer l'engagement des enseignantes, du personnel communal et des parents d'élèves qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants.



Récompenses scolaires Juin 2026

La Municipalité a organisé vendredi 26 JUIN 2026 la cérémonie annuelle de remise des récompenses scolaires pour célébrer le mérite des jeunes élèves de la commune qui passent en 6^{ème}. Cet événement s'est tenu, comme les années précédentes, dans les jardins de la Mairie en présence des enfants, de leurs parents, de M. le Maire et d'élus. Les lauréats ont reçu un diplôme ainsi qu'une calculatrice scientifique solaire.

La remise des prix s'est clôturée par un apéritif offert par la Mairie.



La cantine scolaire :

un service apprécié de toutes et tous



La cantine scolaire de Viens est désormais un service essentiel très apprécié des enfants comme des familles.

Chaque jour, les élèves profitent de repas équilibrés et variés, élaborés avec créativité et préparés avec soin par Valérie, notre cantinière.

Grâce à l'implication du personnel communal, la cantine participe pleinement au bien-être des élèves durant la journée scolaire.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des équipes mobilisées au quotidien auprès des enfants

L' accueil de loisirs :

un lieu de découvertes et de partages



Le centre aéré de Viens est un service précieux pour les familles du village et des alentours. Pendant les vacances scolaires et les temps d'accueil périscolaires, il permet aux enfants de se retrouver, de découvrir de nouvelles activités et de partager des moments de convivialité dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Grâce à une équipe d'animation investie et dynamique, les jeunes participants profitent d'activités variées : jeux de plein air, ateliers créatifs, découvertes sportives, animations autour de la nature ou encore sorties culturelles. Ces moments favorisent l'autonomie, la créativité et l'apprentissage de la vie en groupe.

Dans un village rural comme le nôtre, le centre aéré joue également un rôle social important. Il contribue à renforcer les liens entre les familles et participe à l'animation de la commune tout au long de l'année.

L'environnement naturel exceptionnel de Viens offre aux enfants un terrain idéal pour explorer, observer et apprendre au contact de la nature. Ces expériences simples mais essentielles participent à leur épanouissement et à leur ouverture sur le monde.

La municipalité remercie chaleureusement, les agents communaux et tous les partenaires qui permettent au centre aéré de proposer des activités de qualité au service des enfants et des familles.

Une aide aux devoirs au centre aéré de viens



Dans le cadre de l'accueil périscolaire au Centre Aéré de Viens, la commune a mis en place un dispositif d'aide aux devoirs proposé et destiné aux enfants scolarisés des écoles de Viens, Caseneuve et St Martin de Castillon.

Cette initiative a pour objectif d'accompagner les élèves présents au Centre Aéré de Viens, après la classe, durant la période scolaire, en leur offrant un temps de travail encadré, calme et bienveillant pour la réalisation de leurs devoirs.

Cet accompagnement est assuré par M. POISSONNET, habitant à Viens, bénévole disposant de dix années d'expérience dans ce domaine. Il intervient deux à trois fois par semaine, sur le site du Centre Aéré durant la période périscolaire afin d'aider les enfants dans la réalisation de leurs devoirs.

Ce nouveau service, reconduit à la rentrée scolaire 2026/2027, vise également à soutenir les familles en proposant un accompagnement de proximité adapté aux besoins des élèves.

La municipalité remercie M. POISSONNET pour son implication précieuse et son engagement bénévole dans l'accompagnement à l'aide aux devoirs auprès des enfants.



Vie sportive

Les Pacoulis Endurance

Melody Theolissa, numéro une mondiale en endurance

Multi médaillée aux championnats internationaux, Melody Theolissat a abordé l'année 2026 en tête du classement mondial FEI d'endurance.

Notre cavalière professionnelle des **Pacoulis Endurance** installée **chemin de St Laurent à Viens**, est également élue à la commission SHN (sportifs de haut niveau) de la FFE. La 2^e édition de la course d'endurance équestre de Viens a eu lieu dimanche 7 juin 2026.



Sport et endurance dans le Luberon

L'association Les Pacoulis Endurance propose des activités sportives axées sur l'endurance

Contact: Melody Théolissat **Tél :** 06 81 46 33 40

Email : theolissatmelo@orange.fr

Facebook : [Facebook Les Pacoulis Endurance](https://www.facebook.com/LesPacoulisEndurance)



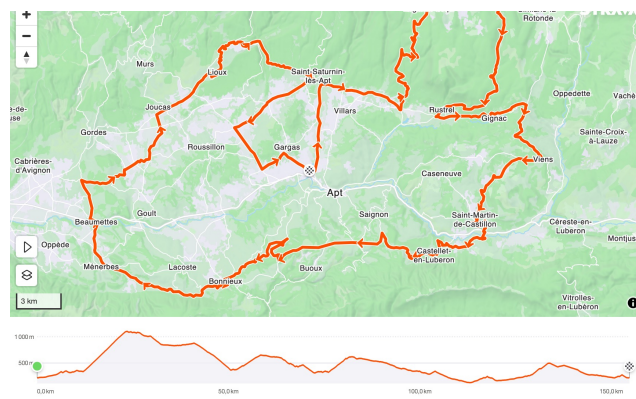
Le Colnago GranFondo Luberon

Rendez-vous au très agréable plan d'eau d'Apt pour le Départ dimanche 27 septembre 2026

Les parcours empruntent des routes de toute beauté, dans un décor de rêve.

Les coureurs traversent Viens et les petits villages typiques du Luberon

Chaque année René Arnal, sollicitera votre présence bénévole pour assurer la sécurité sur le parcours viennois.



Les coureurs traversent Viens et les petits villages typiques du Luberon



Les Olympiades au stade de Viens

RDV **Le 13 septembre à 10h** pour la constitution des équipes (grands et petits mélangés!!)

Ouvert à tous, gratuit.

C'est parti pour un tournoi basket, pétanque, football, ping-pong, volley, VTT...!

Prévoir un pique-nique ainsi que 2euros pour l'adhésion (obligatoire pour les assurances) à l'association!

Dim. 13 Septembre
10h - 17h
Stade de Viens

Association Silecyad
OLYMPIADES
Football, Volley, Ping-pong, Pétanque
Course, Basket, VTT... and fun!!!

- 15min par activité
- Composition des équipes sur place
- Lots pour les 3 équipes gagnantes
- Chacun apporte son pique-nique
- Buvette et vente de crêpes
- Gratuit - Adhésion 2€

Inscriptions
06.63.21.74.23

Soutien à la vie associative

Lors du Conseil municipal extraordinaire du 12 mai 2026, les élus ont voté à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations viensoises et extérieures pour un montant total de 25 000 €.

Cet engagement est en constante progression : de 11 250 € en 2019, l'enveloppe atteint 25 000 € en 2026.

Au-delà des subventions, la commune met également à disposition la salle Janette Roux et la Maison des associations.

Culture, patrimoine, solidarité, jeunesse, fêtes... La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur engagement au service de tous les Viensois.



La vie associative : un été 2026 bien rempli !

À Viens, les associations sont le cœur battant du village. Chaque année, leur dynamisme et leur générosité offrent aux habitants et aux visiteurs une saison riche en rencontres, en culture et en convivialité.

L'été 2026 n'a pas fait d'exception, avec un calendrier particulièrement dense.

Actu

Des concerts tout l'été

De juin à septembre, la musique investit le village, la chapelle Saint-Ferréol et les terrasses: concerts de guitare, de jazz, de musique baroque avec l'Ensemble Vocal Al Segno, de harpe avec le duo Harfenzauber, sans oublier les soirées pop-rock et latino de la rue du Faubourg.

Le festival *Les Rencontres* a animé le village du 23 au 25 juillet,

Les Estivales du Haut Calavon se sont tenues du 27 au 31 juillet au théâtre de verdure des Davids.

Théâtre, expos et conférences

La chapelle Saint-Ferréol a accueilli tout au long de l'été expositions et vernissages, dédicaces et conférences sur des sujets variés : le Vietnam, l'histoire de la pierre sèche, la Résistance dans nos montagnes.

Le Foyer Rural et la compagnie *La Tête dans les Nuages*, ont proposés plusieurs spectacles de théâtre pour petits et grands.

Fête, sport et traditions

Les boulistes sont à l'honneur avec les concours de pétanque hebdomadaires et le challenge Robert Eymony.

La fête votive de fin août anime les Platanes sur deux jours avec bal et orchestre.

Le Comité des Fêtes organise aussi vide-greniers, grand aïoli et soupe au pistou.

L'association *Sileyad* propose les Olympiades en septembre sur le stade.

Merci à nos associations !

Tout cela ne serait pas possible sans l'implication bénévole des équipes de ces associations : l'ABC (Asso Bouliste du Calavon), les Amis de Viens, le Comité des Fêtes, la chapelle Saint-Ferréol, le Foyer Rural, *Les Rencontres*, *La Strada*, *Sileyad*, l'APE et *Les Pacoulis Endurance*.

Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Le calendrier complet des manifestations été 2026, tiré à 300 exemplaires à reçu un franc succès. Ces flyers ont été mis à disposition en mairie, à l'épicerie Chez Vincent, au Coin Gourmand, au Petit Jardin et à la pizzeria Chez Chris. Merci à eux également.

Tribune d'expression

Accordée à Viens Village Vivant

Bien que la taille de notre commune ne nous y oblige pas, nous avons fait le choix de laisser une tribune d'expression aux élus **VVV**, afin de permettre à chacun de s'exprimer et de contribuer au débat démocratique local.

Cette tribune est publiée **sans modification ni censure de son contenu**, sous l'entière responsabilité de son **directeur éditorial**, qui est distinct du directeur de publication du présent journal. Ce choix traduit notre volonté de favoriser une information pluraliste, le dialogue et le respect des différentes sensibilités au sein de notre commune.

VVV

Après les élections municipales : continuer à agir pour Viens.



Les élus de Viens Village Vivant remercient chaleureusement les 41 % des électrices et des électeurs qui ont choisi de soutenir notre programme et notre vision pour l'avenir de notre commune.

Ce résultat témoigne de l'importance des attentes exprimées pendant la campagne et nous encourage à poursuivre notre engagement avec détermination.

Fidèles à nos convictions et profondément respectueux de la démocratie, nous assumons pleinement notre rôle d'élus.e.s et le resterons pendant toute la durée du mandat.

Être de la minorité élue ne signifie pas être absents, ni renoncer à agir. Au contraire, nous souhaitons prendre toute notre part à la vie municipale et contribuer, chaque fois que cela sera possible, aux décisions qui concernent l'avenir de notre village tout en privilégiant l'information et la concertation des viensoises et des viensois.

C'est pourquoi nous souhaitons, en regard des événements tragiques qui se sont produits en France et dans le monde du fait du réchauffement climatique et des canicules que cela a engendré, que des travaux de réflexion collective soient entrepris très rapidement. Le point de départ pourrait être un conseil municipal extraordinaire afin de proposer des actions à mettre en œuvre pour notre village et la protection des ses habitantes et habitants.

Parce qu'il est urgent de concrétiser des actions de prévention et de protection avant la prochaine canicule, nous faisons le choix d'axer nos priorités sur les thèmes communs pour lesquels l'ensemble des élu.e.s du conseil municipal se sont engagé.e.s durant la campagne des élections municipales.

- Prévention incendie, création de pare-feux, débroussaillage
- Gestion de l'eau potable et pluviale et de ses différents usages
- Aménagements et climatisation de salles communales et numéro d'appel pour les personnes en difficulté
- Protection de la faune sauvage, création de points d'eau d'abreuvement et la concrétisation des projets proposés lors de la création de l'Atlas de la Biodiversité Communale
- Création de parkings avec ombrières et panneaux photovoltaïques, réflexion de l'aménagement urbain dans son ensemble
- Développement des énergies renouvelables, notamment en équipant les bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques

Citoyen.ne.s, associations, élu.e.s, dépassons ensemble les clivages pour rechercher ce qui peut nous rassembler et œuvrer pour notre village

Naissances

Bonnie SCAPEL le 01/04/2026 à Pertuis

Mathéo, Marcel, Didier SEVILLA le 08/04/2026 à Pertuis

Gauthier, Philippe, Léonard SANCHEZ le 08/06/2026 à Pertuis

Mariages

Alice, Corinne, Camille GIGANTE & Alexandre, Benali, Daniel ANANOS le 27/06/2026

Hélène CROUAIL & Damien, Antoine BUESTEL le 18/07/2026

Lorelene, Madeleine MARCHAND & Alexandre, Henri, René TRENTÉ le 05/09/2026

Décès

Marie, Louise, Juliette BRESSAND veuve ROUX le 07/01/2026

Bernard, André GORON le 21/02/2026

Christiane, Roberte PAUPLIN veuve RUIZ PICASSO le 06/04/2026

Marcel, Antoine PUJOL le 23/07/2026

Pierre, André JAMAULT le 03/08/2026

Portrait

Christiane Ruiz Picasso

Née en France en 1928, elle a rapidement été immergée dans le milieu artistique. Veuve de **Paul Ruiz-Picasso**, (fils aîné de **Pablo Picasso** et de la ballerine russe **Olga Khokhlova**), de leur union est né **Bernard Ruiz-Picasso**. Sa sensibilité culturelle et son engagement constant ont fait d'elle une figure respectée dans le monde des musées. Elle est la figure emblématique de la création du **Musée Picasso de Malaga**,

Elle a été pendant 45 ans résidente de cœur à Viens. Connue pour sa générosité, elle est à l'origine de la restauration de la chapelle Saint-Ferréol.

Son décès représente pour le monde, la perte d'une personnalité essentielle à la préservation et à la promotion de l'héritage artistique de Picasso, pour nous, la perte d'une grande dame qui restera à jamais dans nos mémoires.



Christine Ruiz-Picasso nous a quittés à l'âge de 97 ans ce 6 avril 2026 à Viens, son domicile Provençal.



Allo ?

SERVICES PUBLICS

- **MAIRIE DE VIENS** Le Rang 84750 VIENS Tél : 04 90 75 20 02 Site: www.mairie-viens.fr
Mail: commune-de-viens@wanadoo.fr lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h
- **Le Lien** (bus services publics, 1er jeudi du mois 13h30-16h30, parking mairie)
Sur RDV Tel: 06 42 21 53 28 ou 06 20 25 06 77 ou 04 90 04 49 70
- **Permanences juridiques** gratuites à Apt : 04 90 04 80 80
- **Office de tourisme** Pays d'Apt Luberon : 04 90 74 03 18
- **Poste de Viens** Place du Ravelin Tel: 04 90 04 37 48.
Du mardi au vendredi 10h-12h30, samedi 9h30 – 12h
- **Écoles** maternelle et primaire 200 av G Bonnefoy « Les Blaquières »
Tél 04 90 75 23 91 Regroupement pédagogique Viens, Caseneuve, St Martin
- **Accueil de Loisirs** municipal sans hébergement 200 av G Bonnefoy « Les Blaquières »
(Périscolaire, Mercredi, petites vacances scolaires et juillet)
Tél: 04 90 04 90 96 ou 07 50 75 83 37
- **Petite enfance:** Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon Tel: 04 90 05 80 74
- **Eau et Assainissement:** Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
Luberon Régie des eaux - Maison du Pays d'Apt
Chemin de la Boucheyronne 84400 APT Mail: servicedeseaux@payapt-luberon.fr
Tél: 04 90 04 49 70 Urgences Eau 06 76 98 75 77 – Assainissement 06 76 98 75 77
- **Déchetterie de Viens:** Du mardi au vendredi 10h-12h30, samedi 13h – 17h
Tél: 04 90 76 52 92 Site: www.sirtom-apt.fr
- **Presbytère:** Tel 04 90 75 41 27 pour Église St Hilaire / Chapelle St Ferréol

TRANSPORTS

- **ZOU** Site: www.zou.maregionsud.fr
Bus à la demande ligne 989 (réservation avant 16h30 la veille) Tél : 04 13 94 30 50
Ligne 916 Sault-Apt-Banon (passe par Viens)
- **Taxi:** Allée des Platanes Tel: 06 84 53 69 58

SANTÉ

- **Maison de santé pluridisciplinaire**
Place de la République, 04280.Céreste Tél : 04 92 74 35 72
Dr Melot (Gaël) Médecin généraliste Accessible aux personnes à mobilité réduite,
En cas d'urgence hors horaires La maison médicale de garde la plus proche est à APT, 225 avenue de Marseille, ouverte à partir du samedi 9h. Sinon : SAMU 15.
- **La Pharmacie** de Céreste est située boulevard Jean Jaurès
lundi 15h-19h, mardi au vendredi 9h-12h30 et 15h-19h, samedi 9h-12h30.
Tél: 04 92 79 02 80
- **Infirmières à Viens:** Magali Bonnefoy et Hélène Levray- Azzouz Tel: 04 90 75 24 12

SOS

SÉCURITÉ

À noter : il n'y a pas de commissariat de police nationale à Apt c'est la gendarmerie qui couvre le secteur rural dont Viens fait partie.

- **Gendarmerie nationale d'Apt** — 226 avenue Eugène Baudouin, 84400 Apt
Tél : 04 90 74 00 17
- **Police municipale d'Apt** — 126 boulevard Maréchal Foch, 84400 Apt
Tél : 04 90 74 00 13
La police municipale est compétente uniquement sur la commune d'Apt.
- **Caserne de pompiers: SDIS84** 203 Av Frederic Mistral – ZI des Bourguignons APT
Tél: 04 90 81 70 15

URGENCES — SAMU : 15 — Pompiers : 18 — Police / Gendarmerie: 17
Numéro européen : 112 — Sourds et malentendants : 114